

Juris' Cup 2019, Droit de Vent

Fiche pratique publié le 17/09/2019, vu 533 fois, Auteur : [Sophie ROLLAND-GILLOT](#)

Retour sur la 29ème édition de la Juris' Cup, un colloque et trois jours de régates du 12 au 15 septembre 2019 dans la magnifique rade de Marseille.

J'ai eu le plaisir de participer avec le Cabinet de ANGELIS & Associés à la 29ème édition de la Juris' Cup qui s'est tenue du 12 au 15 septembre 2019 à Marseille.

?

La Juris' Cup, créée à l'initiative d'un groupe d'avocats marseillais passionnés de plaisance, avec le soutien du Barreau de Marseille, a pour objet de renouer les liens entre juristes, qu'ils soient Avocats, Notaires, Huissiers, Experts, Magistrats, Juristes de banques et d'entreprises, Assureurs ou Etudiants.

Le Belem, iconique trois-mâts construit en 1896, en escale à Marseille, avait fait la surprise de donner le départ de la toute première Juris' Cup qui comptait alors en 1991, 31 voiliers.

Constituée d'une journée studieuse de colloque, sur le thème pour cette édition « L'environnement, source du droit de la plaisance : les ports, les navires, la navigation », et de trois jours de régates dans la magnifique rade de Marseille, la Juris' Cup est devenue un événement international où se mêlent convivialité et esprit d'équipe.

Plus grande régates corporative existante, 130 voiliers ont concouru cette année sans perdre les liens d'amitié qui en étaient les fondements à sa création.

Selon les mots de Monsieur Denis REBUFAT, Président et fondateur de la Juris' Cup, ces retrouvailles constituent « une très belle parenthèse dans nos vies personnelles et

professionnelles ».

Alors donnons-nous rendez-vous l'an prochain pour la 30ème édition de la Juris'Cup qui s'annonce d'ores-et-déjà festive et prestigieuse.